

**Anne-Laure GIROUD &  
Tim BOURSIER-MOUGENOT**

**Paysagistes D.P.L.G.**

57, rue Lacretelle - 71000 MACON  
03 85 34 89 95 / 06 19 87 13 20 / 06 13 28 08 05  
giroud.annelaure@wanadoo.fr  
tbn.paysagiste@wanadoo.fr



**PROJET EN COURS :  
AMENAGEMENT DES VOIRIES ET  
DES ESPACES PUBLICS DU PARC  
MARIUS BERLIET, LYON 8ème**

**Destinataire public / Maître d'ouvrage :**

GRAND LYON - Délégation Générale du Développement  
Urbain - Direction de l'Aménagement

**Type de projet :** Projet Urbain Partenarial (PUP)

**Superficie traitée :** 5 800 m<sup>2</sup>

**Type de mission :** Mission de maîtrise d'oeuvre complète

**Mandataire :** Anne-Laure GIROUD, paysagiste D.P.L.G.

**Paysagiste co-traitant :** Tim BOURSIER-MOUGENOT,  
paysagiste D.P.L.G.

**Co-traitant :** OGI Lyon, BET VRD et OPC

**Montants des travaux estimés :** 1 800 000 € HT

**Date de fin des travaux estimés :** fin 2019

**Phase en cours :** DCE

*Au-dessus :* Plan général d'aménagement (phase AVP)

*A gauche, en haut :* Elévation de la rue Nord/Sud, vers l'Est

*A gauche, au centre :* Elévation de la rue Nord/Sud, vers l'Ouest

*A gauche, en bas :* Elévation de la rue Est/Ouest, vers le Nord



Le projet de renouvellement du Parc Marius Berliet a pour objectif de concevoir et réaliser des équipements publics d'infrastructures permettant la desserte de nouvelles constructions et le maillage du réseau viaire du quartier. Le périmètre opérationnel comprend la création de deux nouvelles voies à sens unique, Nord/Sud et Est/Ouest, la création d'une placette, sorte de « mail piéton », desservant la crèche et le groupe scolaire et la requalification des rues et voies adjacentes.

L'aménagement des espaces à traiter devra appréhender et apporter une réponse qualitative aux enjeux d'aménagement suivants :

- Desservir les nouvelles constructions envisagées sur le site, et d'une manière plus large de mailler l'ensemble du quartier en cohérence avec le tissu urbain existant ;
- Sécuriser les différents accès aux équipements publics de proximité, et de favoriser les différents usages liés à la présence de ces équipements au service des habitants ;
- Intégrer les nouvelles constructions et équipements de proximité dans leur environnement urbain.

D'autres objectifs ont été définis dans le cadre de la révision simplifiée du PLU et ont dû trouver une traduction opérationnelle dans la réalisation du projet : le renforcement du végétal dans les espaces ; la réinterprétation du patrimoine industriel, en conservant la Porte Berliet par exemple, la favorisation de « la ville des courtes distances ».

